2007-5414
2013-01-24

GROUPE	11	FONGICIDE

SOVRAN[MD]

FONGICIDE

Pour utilisation sur les pommes, les raisins et les poiriers.

COMMERCIAL

GARANTIE : Krésoxim-méthyle .... 50% WG
Avertissement, contient l'allergène soya.

N° D'HOMOLOGATION : 26257 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

ATTENTION POISON
ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CONTENU NET: 450 grammes

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5th Floor
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**.

2. Nocif si avalé. Pour usage externe.

3. Provoque l'irritation des yeux. Ne pas respirer les poussières, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Se laver soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.

5. Porter un équipement et des vêtements de protection, incluant des lunettes ou un écran facial, des gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon et des bottes en caoutchouc.

6. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de porter à nouveau.

7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après usage.

8. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou lors de l'élimination des surplus.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI AVALÉ: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SI INHALÉ: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le patient devrait être traité selon le symptôme.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit dans le contenant original hermétiquement fermé.

2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments pour humains ou pour animaux, des semences et des engrais.

3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S’il n’existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l’élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s’adresser au fabricant ou à l’organisme de réglementation provincial. S’adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L’UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner."

GROUPE	11	FONGICIDE

SOVRAN[MD]

FONGICIDE

Pour utilisation sur les pommes, les raisins et les poiriers.

COMMERCIAL

GARANTIE : Krésoxim-méthyle .... 50% WG

Avertissement, contient l'allergène soya.

N° D'HOMOLOGATION : 26257 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

ATTENTION POISON

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION.
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CONTENU NET: 450 grammes

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive, 5th Floor
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ce paquet contient le fongicide **SOVRAN**, sous forme de granules à disperser dans l'eau à 50% (WG). La matière active dans le fongicide **SOVRAN** fait partie d'une nouvelle classe de fongicides, les strobilurines. Les strobilurines sont des dérivés synthétiques d'une substance antifongique naturelle. Le fongicide **SOVRAN** a un nouveau mode d'action et est efficace contre les pathogènes résistant aux autres fongicides.

Le fongicide **SOVRAN** a un effet protecteur parce qu'il inhibe la germination des spores et a un effet curatif et de suppression grâce à l'inhibition de la croissance du mycélium et de la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Le fongicide **SOVRAN** peut donc être appliqué autant pour une situation de pré infection que de post infection. Cependant, la suppression optimale de la maladie est obtenu lorsque le fongicide **SOVRAN** est appliqué dans un programme planifié de traitements préventifs et lorsqu'il est employé en rotation avec d'autres fongicides.

Sur les pommes et les poiriers, le fongicide **SOVRAN** supprime la tavelure et le blanc. Pour les raisins, le fongicide **SOVRAN** supprime le blanc, le mildiou et la pourriture noire.

À cause de son activité hautement spécifique, sa faible pression de vapeur et sa bonne résistance au délavage causé par la pluie, le fongicide **SOVRAN** a une bonne activité résiduelle contre les champignons visés.

MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Instructions d'application

Appliquer le fongicide **SOVRAN** en respectant les doses et les périodes d'application énumérées dans le tableau d'application spécifique aux cultures. Appliquer le fongicide **SOVRAN** avec un équipement de pulvérisation terrestre seulement. Assurer un recouvrement uniforme du feuillage. Les ajustements de l'équipement devraient être vérifiés régulièrement.

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque les vents sont puissants. NE PAS traiter vers les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. NE PAS contaminer les habitats aquatiques au moment de nettoyer et de rincer l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

Application à jet porté

NE PAS pulvériser directement au-dessus des plantes et fermer les buses qui pointent vers l'extérieur au bout des rangs et pour ceux au-dessus. NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h sur le site de l'application tel que mesuré à l'extérieur du verger du coté du vent.

Zones tampons

Une zone tampon de trois mètres (3,0 m) est nécessaire entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée d'habitats terrestres sensibles incluant les prairies, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages, les grands pâturages libres et la végétation arbustive.

Une zone tampon de sept mètres (7,0 m) est nécessaire entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats aquatiques sensibles incluant les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les petits cours d'eau, les marécages, les ruisseaux, les réservoirs et les zones humides.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR

1. Avant de faire le mélange, nettoyer le réservoir du pulvérisateur en respectant les directives de nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau et débuter l'agitation.
3. Ajouter la quantité requise du fongicide **SOVRAN** au réservoir.
4. Continuer l'agitation en remplissant le réservoir avec le volume désiré.
5. Après l'emploi, rincer et nettoyer soigneusement le réservoir du pulvérisateur.

TABLEAU DES DOSES ET DES PÉRIODES D'APPLICATION RECOMMANDÉES

TABLEAU 1: DOSE ET PÉRIODE D'APPLICATION POUR LES POMMES

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE PAR HECTARE
Tavelure (*Venturia inaequalis*)	180* grammes (à titre préventif seulement) 240 grammes (action préventive et curative jusqu'à 96 heures après l'infection) 360 grammes (seulement curatif, poussée extrême** de maladie)
Blanc (*Podosphaera leucotricha*)	240 grammes (poussée faible à modérée de maladie) 450 grammes (poussée élevée à extrême** de maladie)

* Utiliser la faible dose lors d'une faible poussée de maladie.
** Pression extrême de maladie = maladie qui est déjà présente dans votre verger et des prévisions météorologiques qui sont humides et pluvieuses pour les prochains jours.

Sous des conditions de faible intensité de maladie, les doses d'application minimales peuvent être utilisées tandis que les doses d'application maximales et un intervalle de pulvérisation écourté sont recommandés pour de fortes infestations ou des conditions menaçantes de maladie.

Période d'application

Tavelure

Pour la suppression de la tavelure, appliquer le fongicide **SOVRAN** comme produit protecteur lorsque les tissus verts atteignent 1/2 pouce ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la tavelure primaire et répéter dans un intervalle de 10 à 14 jours. Le fongicide **SOVRAN** peut être appliqué (240–360 g/ha seulement) jusqu'à 96 heures après le début de la période d'infection de la tavelure. Durant des périodes de croissance rapide des poussées, l'intervalle devrait être réduit à 7 jours.

Employer la dose élevée (360 g/ha) lorsqu'il y a une très forte poussée de maladie ou lorsque des symptômes de tavelure sont présents dans le verger.

Blanc

Pour le blanc, appliquer le fongicide **SOVRAN** lorsque les tissus verts atteignent ½ pouce et continuer les applications préventives à intervalle de 10 à 14 jours.

Utiliser la dose élevée lors de très fortes poussées d'infection.

TABLEAU 2. DOSE ET PÉRIODE D'APPLICATION POUR LES RAISINS

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE PAR HECTARE
Blanc *(Uncinula necator)* Mildiou *(Plasmopara viticola)*	240 – 300 grammes*
Pourriture noire *(Guignardia bidwellii)*	240 grammes

* Utiliser la dose élevée lors d'une forte pression de maladie.

<u>Période d'application</u>

Blanc et mildiou

Le fongicide **SOVRAN** peut être appliqué sur les raisins avant et après la floraison pour une suppression du blanc et du mildiou. Appliquer à une dose de 240 g/ha lors d'une pression de maladie faible à modérée et à une dose de 300 g/ha lors d'une forte pression de maladie. Respecter un intervalle de 14 jours lors d'une pression de maladie modérée à élevée et un intervalle de 21 jours lors d'une faible pression de maladie.

Pourriture noire

Appliquer à une dose de 240 g/ha à un intervalle de 14 jours.

TABLEAU 3: DOSE ET PÉRIODE D'APPLICATION POUR LES POIRIERS

MALADIE SUPPRIMÉE	DOSE PAR HECTARE
Tavelure (*Venturia inaequalis*) Blanc (*Podosphaera leucotricha*)	240 grammes (poussée faible à modérée de la maladie) 360 grammes (poussée élevée à extrême* de la maladie)

* Pression extrême de maladie = maladie qui est déjà présente dans votre verger et des prévisions météorologiques qui sont humides et pluvieuses pour les prochains jours.

<u>Période d'application</u>

Tavelure

Pour la suppression de la tavelure, appliquer le fongicide **SOVRAN** comme produit protecteur lorsque les tissus verts atteignent 1/2 pouce ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la tavelure primaire et répéter dans un intervalle de 10 à 14 jours. Durant des périodes de croissance rapide des pousses, l'intervalle devrait être réduit à 7 jours.

Employer la dose élevée (360 g/ha) lorsqu'il y a une très forte poussée de maladie ou lorsque des symptômes de tavelure sont présents dans le verger.

Blanc

Pour le blanc, appliquer le fongicide **SOVRAN** lorsque les tissus verts atteignent ½ pouce et continuer les applications préventives à intervalle de 10 à 14 jours.

Utiliser la dose élevée lors de très fortes poussées d'infection.

Faites un maximum de deux applications séquentielles de fongicide **SOVRAN** suivies de deux applications ou plus des fongicides avec un mode différent d'action et homologués pour la suppression de la tavelure et du blanc sur les poires.

COUVERTURE

Employer le fongicide **SOVRAN** dans un volume suffisant d'eau pour assurer un bon recouvrement du feuillage, des fleurs et des fruits. Un recouvrement complet est nécessaire pour une suppression optimale de la maladie.

ADDITIFS:

Aucun additifs ou adjuvants sont recommandés pour être utilisés avec le fongicide **SOVRAN**.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Le fongicide **SOVRAN** contient de la krésoxim-méthyle, un fongicide du groupe 11 qui est efficace contre les pathogènes résistant aux fongicides ayant des modes d'action différents de ceux des fongicides IQe (site cible du groupe 11), comme par exemple les dicarboximides, inhibiteurs de stérol, benzimidazoles ou phénylamines. Des souches de champignon ayant une résistance acquise aux fongicides du groupe 11, tels que pyraclostrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine et krésoxim-méthyle peuvent éventuellement dominer la population de champignons si les fongicides du groupe 11 sont utilisés majoritairement et de façon répétée dans le même champ pendant plusieurs années comme la principale méthode de suppression des espèces de pathogènes ciblés. Ceci peut occasionner une réduction du suppression des maladies par le fongicide **SOVRAN** ou les autres fongicides du groupe 11.

Les recommandations suivantes peuvent être retenues pour retarder le développement de la résistance au fongicide:

1. Ne pas faire plus de 4 applications de fongicide **SOVRAN** par saison.

2. BASF recommande de ne pas faire plus de **2 traitements consécutifs** avec le fongicide **SOVRAN**. Ensuite, alterner avec un fongicide ne faisant pas partie de la famille des strobilurines et ayant un mode d'action différent. Par la suite, le fongicide **SOVRAN** peut être pulvérisé à nouveau pour un nombre maximal de 4 applications par saison.

3. **Lutte intégrée:** Le fongicide **SOVRAN** devrait faire partie d'un programme global de gestion des maladies et des insectes. Les pratiques culturales reconnues pour diminuer le développement des maladies devraient être respectées. Consulter votre expert local, un conseiller accrédité des cultures et/ou BASF pour des stratégies de lutte intégrée supplémentaires recommandées pour votre région. Le fongicide **SOVRAN** peut être employé dans le cadre des programmes de réseau d'avertissement agricole (prévision de maladie) qui recommandent une période d'application basée sur des facteurs environnementaux favorables au développement de la maladie. Ce produit a démontré qu'il présente un danger pour certains arthropodes utiles et devrait être utilisé avec prudence dans le cadre d'un programme de lutte intégré.

4. **Surveillance:** Surveiller de près l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le programme de gestion des maladies contre le pathogène ciblé et prendre note des autres facteurs qui peuvent influencer la performance du fongicide et/ou le développement de la maladie.

5. **Faire un rapport:** Si un fongicide du groupe 11 au site cible tel que le fongicide **SOVRAN**, semble être moins ou ne plus être efficace contre un pathogène qui a été supprimé ou réprimé auparavant, communiquer avec un représentant de BASF, un expert local ou un conseiller reconnu sur les cultures afin de vous aider à déterminer la cause de l'efficacité réduite.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273 ou consultez le site Internet www.agsolutions.ca.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Respecter les zones tampons tel que stipulé dans le mode d'emploi.

NOCIF POUR CERTAINS PRÉDATEURS UTILES OU ARTHROPODES PARASITES. Empêcher la dérive de pulvérisation (consulter le mode d'emploi) afin de minimiser l'effet sur les arthropodes utiles présents dans les habitats voisins au site d'application tel que les haies et les terres boisées.

PRÉCAUTIONS POUR LES CULTURES SENSIBLES

1. Cerises: Le fongicide **SOVRAN** peut causer des dommages à certaines variétés de cerises sensibles telles que Van, Sweetheart, Chelan, Somerset, Valera Vandalay, Cavalier, Coral Champagne, Angela Vista, Emperor Francis, Royalton, Schmidt, Summit et Viva.

2. Poires orientales: Le fongicide **SOVRAN** peut causer des dommages à certaines poires orientales de la variété Olympic (Korean Giant).

3. Soyez très prudent lorsque vous appliquez le fongicide **SOVRAN** afin d'empêcher un contact du produit avec ces variétés ou d'autres plantes non ciblées. Éviter la dérive du produit.

4. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation, incluant l'intérieur du réservoir, les boyaux et les buses après l'emploi et avant d'utiliser le même équipement dans les cultures qui sont sensibles au le fongicide **SOVRAN.**

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

CULTURE	TOTAL MAXIMUM DE PRODUIT/HA PAR SAISON	NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS/ SAISON	INTERVALLE AVANT RÉCOLTE (IAR)
Pommes	1,8 kg	4	30 jours
Raisins	1,2 kg	4	14 jours
Poiriers	1,44 kg	4	30 jours

1. Ne pas pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pour effectuer des activités demandant un contact foliaire élevé (par exemple la taille, l'éclaircissage, la récolte) durant les 48 heures suivant l'application. Toute autre activité n'impliquant pas un contact élevé avec le feuillage (par exemple le dépistage, l'irrigation, le désherbage) peut être effectuée durant cette période considérant que les travailleurs portent un équipement de protection individuelle tel qu'énuméré sur l'étiquette.

2. Laisser un minimum de 7 jours pour les pommes, 7 à 14 jours pour les poiriers et 14 jours pour les raisins, entre les applications séquentielles du fongicide **SOVRAN.**

3. Ne pas réduire les doses de fongicide **SOVRAN** recommandées sur l'étiquette.

4. Ne pas utiliser dans aucun système d'irrigation.

5. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

6. Ne pas mélanger le fongicide **SOVRAN** avec d'autres produits de protection des cultures, des adjuvants de pulvérisation ou additifs.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**.

2. Nocif si avalé. Pour usage externe.

3. Provoque l'irritation des yeux. Ne pas respirer les poussières, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

4. Se laver soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.

5. Porter un équipement et des vêtements de protection, incluant des lunettes ou un écran facial, des gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), un chapeau, une chemise à manches longues, un pantalon et des bottes en caoutchouc.

6. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de porter à nouveau.

7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après usage.

8. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou lors de l'élimination des surplus.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

SI AVALÉ: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

SI INHALÉ: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le patient devrait être traité selon le symptôme.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit dans le contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près des aliments pour humains ou pour animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner."

****

+))